

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance régulière tenue ce **quatrième jour de septembre 2001**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier
Monsieur Claude Ménard
Monsieur André Bergeron
Madame Monique Carré
Monsieur Gilles Fortier
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Laurent Carignan, maire, formant quorum. Le greffier adjoint, Jean-Marc Bédard est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

01-09-289

Approbation du procès-verbal

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier adjoint est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal du 6 août 2001.

ADOPTÉE

01-09-290

Gentilé de la Ville de Princeville

ATTENDU QUE suite au regroupement de la Ville de Princeville et la Paroisse de Princeville, le conseil municipal doit statuer sur le gentilé qui sera utilisé pour dénommer les habitants de la nouvelle Ville de Princeville;

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu de nommer les habitants de la nouvelle Ville de Princeville « Les Princevillois (oises) » de Princeville.

ADOPTÉE

01-09-291

Adoption du règlement no 2001-35 - Revitalisation

ATTENDU la lecture du règlement 2001-35 relatif au programme de revitalisation du Centre-Ville;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que soit adopté le

règlement no 2001-35 décrétant un programme de revitalisation d'un secteur du Centre-Ville.

ADOPTÉE

01-09-292

Adoption du règlement no 2001-36 – Tarification – Location de glace

ATTENDU QU'à la suite du regroupement des municipalités de Princeville et par conséquent l'abolition de la Régie intermunicipale des loisirs, il y a lieu de décréter les tarifs pour la location de la glace au Centre Sportif Paul de la Sablonnière de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2001-36 fixant les tarifs de la location de la glace qui s'appliqueront au Centre Sportif Paul de la Sablonnière à compter du 4 septembre 2001.

ADOPTÉE

Rapport du Président d'élection 2001

Dépôt du rapport d'élection pour l'élection partielle tenue le 8 avril 2001.

01-09-293

Cours aux élus et aux gestionnaires municipaux

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil autorise les membres du conseil ainsi que les employés cadres à participer aux cours offerts par l'Union des Municipalités du Québec au cours de l'automne 2001.

QUE les frais d'inscription, de subsistance et de déplacement soient défrayés par la municipalité.

ADOPTÉE

01-09-294

Ratification des chèques et du temps supplémentaire

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu de ratifier les chèques salaires, le temps supplémentaire et les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration:

- En date du 8 août 2001	
- nos 1CH001172 à 1CH001178	29 895.29 \$
- En date du 15 août 2001	
- nos 1CH001179 à 1CH001183	14 919.70 \$
- En date du 22 août 2001	
- nos 1CH001184 à 1CH001194	146 268.96 \$
- En date du 29 août 2001	
- nos 1CH001195 & 1CH001196	19 657.66 \$

Fonds d'immobilisation:

- En date du 22 août 2001
- no 1CH200020

7 940.81 \$

temps supplémentaire des périodes 200132 à 200135

ADOPTÉE

01-09-295

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Fonds d'administration :

- En date du 4 septembre 2001
- nos 1CH001197 à 1CH001307

131 766.79 \$

Fonds d'immobilisation

- En date du 4 septembre 2001
- nos 1CH200021 à 1CH200023

23 562.72 \$

ADOPTÉE

01-09-296

Avis de motion – Modifier la clause de taxation du règlement 2000-10

Avis de motion est donné par le conseiller Gilles Fortier, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente soit régulière, spéciale ou ajournée un règlement ayant pour objet de modifier la clause de taxation du règlement 2000-10 relativement à l'achat d'un camion incendie.

Rapport trimestriel des revenus et dépenses

La trésorière dépose un état des revenus et dépenses tel que requis par l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes.

01-09-297

Rapport d'activités de la trésorière sur les élections 2000

Dépôt du rapport des activités de la trésorière relativement à l'exercice financier 2000 tel que requis par l'article 513 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités.

Sur la proposition du conseiller Serge Bizier, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil adopte le rapport des activités de la trésorière tel que présenté au conseil pour l'exercice financier 2000.

Qu'une copie dudit rapport de la trésorière soit transmis au Directeur général des élections du Québec.

ADOPTÉE

01-09-298

Décompte no 2 – Travaux Rang 10 Est – Autorisation de paiement et affectation du surplus réservé

ATTENDU QUE le conseil a entrepris des travaux d'infrastructures de la chaussée du rang 10 Est de Princeville;

ATTENDU QU'un premier décompte progressif de la réalisation des travaux a été présenté par la compagnie Sintra inc.;

ATTENDU QU'un deuxième décompte progressif a été présenté par la Compagnie Sintra inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que le conseil autorise le paiement du décompte progressif no 2 présenté par la compagnie Sintra inc. au montant de 344 137.29 \$.

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer le paiement du décompte progressif présenté par la compagnie Sintra inc..

QUE la trésorière soit également autorisé à affecter le surplus réservé à ces travaux de 200 000 \$ pour le projet ci-dessus mentionné.

ADOPTÉE

01-09-299

Ministère des Transports – Demande d'aide financière

ATTENDU le projet de réfection majeur du 10e rang Est de la Ville de Princeville;

ATTENDU QU'en vertu du programme d'aide financière du ministère des Transports du Québec, une demande doit être présentée au ministère concerné;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Fortier, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu ce qui suit :

QUE le conseil autorise le greffier adjoint à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide au soutien de l'amélioration des chemins municipaux du ministère des Transports du Québec.

QU'une copie de la demande soit adressée à Monsieur le Ministre délégué des Transports Jacques Baril.

ADOPTÉE

01-09-300

Arrérages de taxes

Sur la proposition du conseiller Serge Bizier, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que le conseil autorise le greffier à entreprendre les procédures légales pour percevoir les sommes dûes en arrérages de taxes aux propriétaires ci-dessous mentionnés en date du 4 septembre 2001:

Michel Manningham	taxes et intérêts	3 017,92 \$
Stéphane Croteau & Nathalie Cloutier	taxes et intérêts	2 041,45 \$

ADOPTÉE

01-09-301

Emprunt temporaire – camion voirie

ATTENDU l'article 567, paragraphe 2^o de la Loi sur les cités et villes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Fortier, appuyé par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de contracter un ou des emprunts temporaires jusqu'à concurrence de 90% du montant décrété par le règlement no 2001-29 soit jusqu'au montant n'excédant pas 207 000\$ pour payer les dépenses effectuées en vertu de ce règlement.

Cet emprunt temporaire sera contracté à la Caisse populaire de Princeville selon le taux d'intérêts en vigueur et sera remboursable lors du financement permanent décrété par le règlement no 2001-29.

QUE le maire et la trésorière soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Princeville, le ou les documents relatifs à cet emprunt temporaire.

ADOPTÉE

01-09-302

Renouvellement des assurances collectives

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la Ville de Princeville et qu'ils jugent opportun de les accepter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que le conseil accepte les conditions de renouvellement présentées par la compagnie l'Industrielle-Alliance concernant l'assurance collective des employés de la Ville de Princeville et Américan Home pour l'assurance « Mort accidentelle et mutilation » couvrant la période du 1^{er} septembre 2001 au 31 août 2002.

QU'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise à Monsieur Richard Paquin de la Firme André Gingras et Associés inc.

ADOPTÉE

01-09-303

Approbation du budget – Office municipal d'habitation

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu d'approuver les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'habitation pour l'année 2002 lequel prévoit un déficit d'opération de 62 427 \$ et une participation de la Ville de Princeville de 6 243 \$.

ADOPTÉE

01-09-304

Engagement d'un brigadier

ATTENDU QUE le conseil a procédé en avril dernier à l'engagement d'un brigadier scolaire pour l'intersection de la rue St-Jean-Baptiste Sud et du Boulevard Baril;

ATTENDU QUE la demande d'installation d'une signalisation adéquate pour l'intersection n'a pas été réalisée actuellement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Ménard, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil autorise l'engagement de Monsieur René Sévigny, brigadier scolaire pour effectuer le travail assigné à cet effet, à l'intersection du boulevard Baril et de la rue Saint-Jean-Baptiste Sud et ce, jusqu'à ce que le ministère des Transports du Québec procède à l'installation d'une signalisation adéquate pour les piétons lors de la période scolaire. La rémunération consentie au brigadier scolaire sera de 20 \$ par jour effectif d'école.

ADOPTÉE

01-09-305

Sûreté du Québec – Autorisation

ATTENDU QUE pour assurer efficacement et légalement ses poursuites pénales, la municipalité de Princeville autorise généralement des personnes à délivrer des constats d'infractions;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par le conseiller Gilles Fortier et résolu conformément aux articles 9 et 147 du Code de procédure pénale (L.R.Q.. c. C-25.1) :

D'autoriser généralement tous les membres de la Sûreté du Québec à délivrer au nom de la municipalité de Princeville, un constat d'infraction pour toute infraction :

- i) aux dispositions du Code de la sécurité routière (L.R.Q.. c. C-24.2) et de l'un de ses règlements;
- ii) aux dispositions du Code municipal du Québec (L.R.Q..c. 27.1) et de l'un de ses règlements;
- iii) aux dispositions de la Loi sur les véhicules hors-route (L.R.Q.. c. V 1.2) et de l'un de ses règlements.

ADOPTÉE

01-09-306

Adjudication de soumissions pour équipement à neige

ATTENDU QUE le conseil a procédé à l'étude des soumissions reçues pour la fourniture d'équipement à neige;

ATTENDU QUE le conseil désire adjuger la soumission au plus bas soumissionnaire conformément à la Loi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Fortier, appuyé par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu que le conseil approuve la soumission présentée par la compagnie Les Marchineries Tenco CDN Ltée au montant total de 78 579.54 \$ incluant les taxes.

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer le contrat d'acquisition de l'équipement à neige présenté lors du dépôt de la soumission.

ADOPTÉE

01-09-307

Chambre de commerce de Princeville – Programme de développement résidentiel

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'accorder à la Chambre de Commerce de Princeville une subvention de 14 000 \$ dans le cadre du programme de développement résidentiel pour les années 1998, 1999 et 2000 afin d'y mettre fin.

ADOPTÉE

01-09-308

Dérogation mineure – Eugène Fortier & Fils

ATTENDU la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Denis Fortier pour Eugène Fortier & Fils;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Bizier, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'approuver la dérogation mineure présentée par Monsieur Fortier pour et au nom de la compagnie Eugène Fortier & Fils, selon le croquis déposé avec la demande.

ADOPTÉE

Avis – Bâtiment délabré

Monsieur le maire explique la demande produite par Monsieur Yves Vézina relativement au bâtiment délabré situé à proximité de sa demeure.

Des informations seront prises auprès de l'inspecteur en bâtiment pour connaître les actions à entreprendre dans ce dossier – À l'étude.

Demande d'achat de terrain – Monsieur André Boivin

Cette demande est mise à l'étude.

01-09-309

Embauche d'une employée temporaire

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'embaucher Madame Jeannine Bossé comme secrétaire des loisirs par intérim à titre d'employée temporaire. Ses conditions

de travail sont celles fixées par la convention collective.

ADOPTÉE

01-09-310

Demande de Mme Sylvie Turgeon

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la demande présentée par Madame Sylvie Turgeon;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Fortier, appuyé par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que le conseil accepte d'accorder à Madame Turgeon un congé sans solde selon les termes de la convention collective à compter du 1^{er} août 2001.

QU'un avis soit transmis à Madame Turgeon pour l'informer des changements apportés à ses avantages sociaux relativement à l'assurance collective, conformément au contrat d'assurance.

ADOPTÉE

01-09-311

Subvention – heures de glace

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Gilles Fortier, il est unanimement résolu que la subvention d'heures de glace pour la saison 2001-2002 se répartisse comme suit :

- Association du hockey mineur de Princeville :
 - 415 heures réparties en blocs d'heures selon un horaire fournit par la Ville
- Club de patinage artistique les Chrysalides :
 - 200 heures réparties en blocs d'heures selon un horaire fournit par la Ville

ADOPTÉE

01-09-312

Entente commerciale – Hydro-Québec

ATTENDU QU'Hydro-Québec désire moderniser ses équipements au Centre sportif Paul de la Sablonnière;

ATTENDU QU'une entente commerciale pour la modernisation des équipements d'Hydro-Québec permettrait l'amélioration du service de cet infrastructure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'autoriser Monsieur Claude Fortier, régisseur des loisirs à signer l'entente commerciale de modernisation du réseau de transmission des données de mesurage installé par Hydro-Québec au Centre sportif Paul de la Sablonnière de Princeville.

ADOPTÉE

01-09-313

Soirée du bénévolat

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu d'autoriser Monsieur Claude Fortier à organiser la soirée du bénévolat qui aura lieu Samedi 17 novembre 2001 au Complexe hôtelier Du Pré et lui permettre d'utiliser les fonds réservés à cette soirée.

ADOPTÉE

01-09-314

Aménagement du Parc de vélo BMX – Domaine Paquet

ATTENDU QUE le conseil désire procéder à l'aménagement d'une piste de BMX pour les cyclistes du secteur du Domaine Paquet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil accepte de réaliser le projet d'aménagement d'un parc de vélo BMX dans le secteur du Domaine Paquet et autorise les travaux d'aménagement pour un montant d'environ 4 000 \$.

QUE Michel Carignan, responsable des travaux soit autorisé à entreprendre les travaux d'aménagement du parc de vélo BMX au Domaine Paquet.

ADOPTÉE

Ministre de la Sécurité publique – Loi sur l'organisation des services policiers

Réception de la nouvelle loi sur la police sanctionnée le 21 juin 2001 - Classée.

Journée officielle des Maisons des Jeunes – 6 octobre 2001 - Quilleton

Le maire Laurent Carignan invite les citoyens à participer à cette Journée officielle des Maisons des Jeunes et principalement à l'activité qui aura lieu à Princeville le 6 octobre 2001 - Classée.

Bibliothèque de Princeville – Invitation pour le 25^{ème} anniversaire

Le Maire Laurent Carignan invite les citoyens à participer à la journée porte ouverte qui aura lieu à la Bibliothèque de Princeville, le 16 septembre 2001 - Classée.

Remerciements – Cursillos – Tournoi de golf

Le greffier adjoint procède à la lecture de la lettre de remerciements adressées par Monsieur Pierre Guillemette, responsable de l'organisation du Tournoi de golf au profit du mouvement des Cursillos du Diocèse de Nicolet. - Classée.

Remerciements – Association Fibromyagie

Réception de la lettre de remerciements de l'Association Fibromyagie des Bois-Francis - Classée

01-09-315

Ministère des Affaires municipales – Modification de la résolution 01-04-159 relative à la demande d'aide financière – Projet Domaine Paquet

ATTENDU QUE le conseil a transmis une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructure Canada Québec pour la réalisation d'un projet de fourniture d'aqueduc et d'égout au Domaine Paquet;

ATTENDU QUE suite à l'étude de la demande, le ministère des Affaires municipales a transmis les corrections à apporter à la résolution 01-04-159;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'apporter une correction à la résolution 01-04-159 pour répondre aux exigences du ministère.

QUE le conseil municipal ajoute à la résolution 01-04-159 la phrase suivante :

« La municipalité accepte de s'engager à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue pour le projet faisant l'objet de la demande ».

ADOPTÉE

01-09-316

Chambre de Commerce de Princeville – Demande d'aide financière

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu d'autoriser la tenue d'un 5 à 7 au Complexe hôtelier Du Pré et de défrayer les dépenses occasionnées par la Chambre de Commerce dans le cadre du programme de développement résidentiel.

ADOPTÉE

01-09-317

Promotion de la Ville de Princeville

ATTENDU QUE la Ville de Princeville désire promouvoir les activités économiques sur son territoire;

ATTENDU QU'une proposition d'affaires selon les objectifs de la municipalité a été soumise par la Firme spécialisée Absolu Communication et marketing;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Monique Carré, appuyé par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que le conseil accepte à même le budget 2001 la proposition d'affaires soumise par la Firme de consultant Absolu Communication marketing le 5 juillet 2001 et représentant un montant de 9 611 \$ taxes non-incluses.

QUE le maire soit autorisé à signer la proposition soumise par la Firme Absolu Communication Marketing de Victoriaville.

ADOPTÉE

01-09-318

Amélioration de la signalisation – École Sacré-Coeur

ATTENDU QUE le conseil désire améliorer la signalisation lors du débarquement des élèves de l'École Sacré-Cœur de Princeville;

ATTENDU QU'un autre panneau de signalisation pourrait être installé pour interdire aux automobilistes de circuler à l'intersection des rues Houle et Gagnon;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Gilles Fortier, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil municipal autorise l'installation de la signalisation indiquant aux automobilistes de ne pas circuler dans la zone réservée au débarquement des élèves de l'École Sacré-Cœur.

QUE Bruno Vigneault, directeur des travaux publics soit avisé de la nouvelle directive approuvée par le conseil.

ADOPTÉE

01-09-319

Résultat de la tenue du registre – Projet Domaine Paquet

ATTENDU QUE le conseil municipal a tenu un registre sur l'approbation du règlement no 2001-33, décrétant un règlement d'emprunt de 3 000 000 \$ pour procéder à des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial dans le secteur de la Plage Paquet et du Domaine Paquet;

ATTENDU QUE suite à la tenue de ce registre, les citoyens ont demandé que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Ménard, appuyé par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu que le conseil municipal fixe au 14 octobre 2001, la tenue d'un scrutin référendaire pour l'approbation du règlement décrétant des travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial et de voirie dans le secteur de la Plage et du Domaine Paquet ainsi qu'un emprunt n'excédant pas 3 000 000 \$.

QUE le conseil fixe également la tenue du vote par anticipation au 7 octobre 2001.

ADOPTÉE

Édifice municipal Ex-Paroisse – Demande de soumissions

Le maire Laurent Carignan indique à l'assistance que le conseil fera paraître un avis d'appel d'offres pour la vente de l'édifice municipal situé au 101, rue Demers Est, Princeville.

01-09-320

Remboursement à la Société d'Horticulture de Princeville

Sur la proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville rembourse à la Société d'Horticulture de Princeville le montant de 5 000 \$ qu'elle a dû acquitter lors de l'achat des arbres et arbustes plantés sur les terrains de la Ville de Princeville et dont une subvention sera accordée dans le cadre du projet « Ma rue, mes arbres » du gouvernement fédéral.

ADOPTÉE

Le conseiller Jan Heeremans demande au conseil qu'un avis soit transmis à Hydro-Québec relativement au changement de poteau situé en face du commerce Centre de rénovation Desharnais.

La conseillère Monique Carré invite les citoyens à assister au brunch-bénéfice au profit de la Société d'Horticulture de Princeville.

Monsieur Guy Chabot résidant du secteur du Domaine Paquet demande des informations sur la demande qu'il a présenté au conseil pour l'installation de dos d'âne.

Le maire mentionne que le dossier est toujours à l'étude.

Monsieur Henri Trottier demande des informations sur le prolongement d'un chemin de cordon aux limites du septième et huitième rang Est de Princeville - À l'étude.

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

01-09-321

Levée

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

Jean-Marc Bédard,
Greffier adjoint

Laurent Carignan,
Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière